

Désignation : Conseil de Quartier de Brest > commission inter-quartiers « Réflexion sur la société »

Objet de la commission :

À la rentrée 2017, j'ai souhaité profiter du renouvellement des membres du Conseil Consultatif de Quartier (CCQ) pour tester la création d'une commission expérimentale nommée « Réflexion sur la société ». Parce que parler de sujets sérieux entre voisins/riverains/citoyens ne doit pas être quelque-chose de tabou, l'objectif de ce projet est de vous proposer un espace ouvert de débat et de partage des savoirs et des pratiques, hors des cadres institutionnels existants, à travers l'organisation régulière de débats sur les places publiques Brestoises à partir du Printemps 2018.

Objet de la réunion :

Le Mardi 12 Décembre 2017 de 18h30 à 20h, un groupe de citoyens s'est réuni au salon Colbert de l'Hôtel-de-ville de Brest pour constituer le comité de pilotage de la commission et traiter l'ordre du jour ci-dessous.

Ordre du jour de la réunion :

- 1 > **Dates et heures** (des réunions de pilotage / des débats publics)
- 2 > **Lieux** (des réunions de pilotage / des débats publics)
- 3 > **Durée** (des réunions de pilotage / des débats publics)
- 4 > **Fréquence** (des réunions de pilotage / des débats publics)

Constitution de la réunion :

Celle-ci s'est tenue en présence de 14 personnes, dont 12 membres des CCQ Brestoises, 1 extérieur et 1 chargé de mission à la Direction de la Proximité.

1 > Dates et heures de réunion

Pour commencer, il a fallu distinguer :

- d'un côté les réunions de pilotage comme celle actuellement en cours, dont le rôle est de fixer ensemble le mode d'organisation et de fonctionnement de la commission ;
- de l'autre les réunions finales, qui prendront la forme d'une assemblée qui débat autour d'un sujet défini à l'avance.

Concernant les réunions de pilotage, il a été décidé de conserver un créneau régulier afin de dégager une cohérence dans les décisions prises, cohérence qui ne peut être conservée du début à la fin du processus que si le comité de pilotage est relativement stable. D'après les disponibilités des personnes présentes, le créneau retenu est logiquement celui du Mardi de 18h30 à 20h.

Concernant les débats publics maintenant, les discussions ont été assez animées et aucune décision n'a été clairement prise pour le moment... En effet, cette décision est loin d'être anodine car choisir un jour ou une heure, c'est quelque-part choisir son public ! Par exemple, la plupart du temps en semaine :

- Un employé de bureau ne sera pas disponible en fin de matinée ou durant l'après-midi ;
- Un employé de restauration ne sera pas disponible le midi ou en soirée ;
- Un parent ne sera pas disponible en fin d'après-midi ou en début de soirée ;
- etc...

Si l'on souhaite voir un public diversifié participer aux réunions, il faudra éviter de conserver le même jour ou la même heure plus de deux fois d'affilé et ne pas s'interdire le week-end. La conséquence directe de ce fonctionnement est qu'il ne sera pas toujours possible à chacun d'assister à toutes les

réunions... mais cela peut aussi participer au dynamisme de la commission, car souvent renouvelée !

2 > Lieux de réunion

Là encore il faut effectuer la distinction entre les réunions de pilotage et les débats publics.

Concernant les réunions de pilotage, il a été décidé de les effectuer salle Chertemps à l'Hôtel-de-ville de Brest pour sa position centrale et sa taille plus raisonnable par rapport au nombre de participants.

Concernant les débats publics maintenant, il est ressorti que choisir un lieu de passage pouvait être pertinent pour permettre à tout le monde d'écouter ou de participer aux débats : de manière inattendue, cela peut éveiller la conscience de certaines personnes et pousser d'autres à se poser des questions, se remettre en cause... Si le temps est clément, rien de tel qu'un endroit central situé en extérieur comme la place de la Liberté ou la place de Strasbourg. En attendant l'Été, l'atelier des Capucins semble retenir l'approbation générale grâce au fait qu'il ne sera pas nécessaire de trouver un espace de repli en cas de précipitations. Dans tous les cas, la question d'une solution de repli est à prévoir peu importe le lieu !

Dans cet état d'esprit, l'idée de prévoir un débat public par quartier en 2018 a émergé, avec :

- le parterre de la place Napoléon III pour Bellevue ;
- le parterre de la place de la Liberté pour Brest-Centre ;
- le parterre de la place de Strasbourg pour Europe ;
- le parking de la place des F.F.I. pour Lambézellec ;
- l'atelier des Capucins pour les Quatre-Moulins ;
- le parking de la place Vinet pour Saint-Marc ;
- le parking de la place Quilbignon pour Saint-Pierre.

3 > Durée des réunions

Une heure et demie correspondant à la durée d'un long métrage, il a été décidé qu'il s'agissait d'une référence pertinente à la fois pour la durée des réunions de pilotage comme celle des débats publics. Au delà, la capacité de concentration des participants risque d'être mise à mal, avec les potentiels échauffements qui vont avec...

4 > Fréquence des réunions

Notre époque étant marquée par des emplois du temps toujours plus chargés, il nous a semblé important d'avoir une fréquence suffisante pour garder une continuité dans l'action, mais pas trop soutenue pour éviter l'épuisement des participants.

Concernant les réunions de pilotage, il a été décidé d'en effectuer une par semaine tant qu'il resterait des points à traiter au sein du comité afin de préparer au mieux les débats (choix des sujets abordés, communication interne et/ou externe, présence d'intervenants ou non, ...).

Concernant les débats publics maintenant, c'est plutôt la fréquence mensuelle qui l'a emporté au terme d'un vif débat sur l'animation des futures assemblées (doit-elle être effectuée par un chargé de développement du quartier concerné ? Existe-il une formation qui pourrait permettre à celles et ceux du comité de pilotage qui le souhaitent d'apprendre des techniques d'animation de débats ? La question d'un partenariat avec l'association « Coexister » a également été soulevée...). Pour débiter avec un objectif clair et atteignable, il a été décidé d'organiser 2 débats entre les mois d'Avril et Juin 2018.

Conclusion

Le temps étant écoulé, la séance est levée sur les questions suivantes qui restent encore en suspens pour le moment :

- Quelles formes pourrait prendre un appui logistique de la Mairie ? (enceinte sur batterie, micros sans-fil, chaises disposées en cercle, facilitateur pour l'animation ?) ;
- Quel nom donner aux assemblées de débat public afin que ce dernier retienne plus facilement la communication correspondante ou un éventuel calendrier ?

La prochaine réunion est fixée au **Mardi 9 Janvier 2018 de 18h30 à 20h salle Chertemps** de l'Hôtel-de-ville (entrée porte E puis dernier étage) afin de traiter l'ordre du jour ci-dessous :

5 > Déroulement (des réunions de pilotage / des débats publics)

- 6 > Répartition équitable de la parole lors des débats publics
- 7 > Constitution d'une charte de fonctionnement
- 8 > Choix des contenus, thèmes et sujets abordés lors des débats publics
- 9 > Comment communiquer autour des débats publics
- 10 > ... et tout ce que vous voudrez y ajouter ! =)

Fait à Brest le Dimanche 17 Décembre 2017 par Vincent Garcia, d'après les écrits de Paul Monnoyer.